



HONORAIRES

TRANSACTION - GESTION LOCATIVE

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)

PRESTATIONS

HONORAIRES

LOCATION	MODALITES (% , forfait, tranches)		A LA CHARGE DE
visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail (montant TTC) **	- De 0 à 35m ²	8 € / m ² habitable	Bailleur/Locataire
	- De 36 à 79m ²	5 € / m ² habitable	Bailleur/Locataire
	- De 80 à 109m ²	4 € / m ² habitable	Bailleur/Locataire
	- De 110m ² et plus	4 € / m ² habitable	Bailleur/Locataire
Plafond réglementaire fixé à 8 € / m ² de surface habitable			
Etat des lieux (montant TTC) **	3 € / m ² habitable		Bailleur/Locataire
	Plafond réglementaire fixé à 3 € / m ² de surface habitable		

GESTION LOCATIVE	MODALITES (% , forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Locaux d'habitation nus ou meublés	7,02 % TTC* des sommes encaissées	Bailleur
Garantie de loyers impayés et détériorations immobilières	2,50 % TTC* sur le quittancement	Bailleur

* TVA au taux en vigueur de 20 %

** Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire. Un abattement forfaitaire pourra être réalisé dans le cas d'honoraires supérieurs au loyer.

HONORAIRES TRANSACTION

Vente de maison, terrain ou appartement

BAREME AGENCE DE MUZILLAC

Bien(s) référencé(s) par la lettre M

Prix de vente net vendeur			Honoraires TTC*
De 5 000 €	à	60 000 €	4 200 €
De 60 001 €	à	70 000 €	7,5%
De 70 001 €	à	90 000 €	7,0%
De 90 001 €	à	120 000 €	6,5%
De 120 001 €	à	160 000 €	6,0%
De 160 001 €	à	210 000 €	5,5%
De 210 001 €	à	320 000 €	5,0%
De 320 001 €	à	400 000 €	4,5%
A partir de		400 001 €	4,0%

BAREME AGENCES DE SENE ET SAINT AVE

Bien(s) référencé(s) par la lettre S

Prix de vente net vendeur			Honoraires TTC*
Jusqu'à		38 100 €	3 810,00 €
De 38 101 €	à	53 300 €	10,0%
De 53 301 €	à	68 600 €	9,0%
De 68 601 €	à	99 000 €	8,0%
De 99 001 €	à	129 500 €	7,0%
De 129 501 €	à	198 200 €	6,5%
De 198 201 €	à	274 400 €	6,0%
De 274 401 €	à	381 100 €	5,5%
A partir de		381 101 €	5,0%

* TVA au taux en vigueur de 20 %

L'agence JEGO IMMOBILIER se réserve la faculté de diminuer ses honoraires au titre d'alignement sur la concurrence. Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur sauf accord entre les parties.